



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

quotidiens

Question au Gouvernement n° 305

Texte de la question

SOUTIEN À LA PRESSE

M. le président. La parole est à Mme Martine Lignières-Cassou, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen Mme Martine Lignières-Cassou. Cette question, à laquelle j'associe Nathalie Chabanne, David Habib, Philippe Martin et Marie-Line Reynaud, s'adresse à Mme la ministre de la culture et de la communication.

Plusieurs députés UMP. Allo ! Allô !

Mme Martine Lignières-Cassou. Il y a quinze jours, le groupe de presse Sud Ouest a présenté au comité d'entreprise un plan de restructuration. Aujourd'hui en négociation, celui-ci repose sur la suppression de 180 postes, dont 41 postes de journalistes, ainsi que sur la fermeture des agences de Pau, deuxième ville d'Aquitaine, d'Auch et d'Angoulême.

Cette réduction des moyens de production, tant journalistiques que techniques, porte un mauvais coup à la réalisation d'une édition de qualité, au pluralisme de la presse et au dynamisme de nos territoires.

De toute évidence, ce plan de restructuration témoigne de la crise qui ébranle la presse écrite depuis plusieurs années, notamment avec l'essor du numérique.

Il a été décidé par la direction du groupe Sud Ouest ; il ne vous appartient pas, madame la ministre, de décider en lieu et place des propriétaires. (*" Ah ! " sur les bancs du groupe UMP.*) En revanche, comment comptez-vous accompagner cette évolution de la presse, une presse aujourd'hui en situation très difficile ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture et de la communication.

Mme Aurélie Filippetti, *ministre de la culture et de la communication*. Madame la députée, nous partageons votre inquiétude face à la situation de la presse, de la presse écrite notamment. Les presses quotidiennes, nationale et régionale, traversent, du fait du développement du numérique, des difficultés structurelles.

Face à ces difficultés, le Gouvernement, sans se substituer bien entendu aux responsabilités des entreprises de presse - qu'il s'agisse du groupe Sud Ouest ou, dans d'autres régions, du groupe Hersant Média - accompagnera, avec les moyens qui sont les siens, les mutations de la filière.

D'ores et déjà, nous avons mis en place avec Presstalis un plan de sauvetage pour la distribution de la presse. Par ailleurs, nous travaillons dans deux directions. Dans le domaine du numérique, de grands acteurs de l'Internet créent de la richesse grâce aux contenus produits par les entreprises de presse. Ils doivent donc participer au financement de ces entreprises : c'est le sens du droit voisin que nous cherchons à créer. Fleur Pellerin, ministre déléguée à l'économie numérique, et moi-même avons nommé un médiateur, Marc Schwartz. S'il n'était pas trouvé d'accord avant la fin de l'année, nous passerions par une loi, comme l'a annoncé le Président de la République, très mobilisé sur ce dossier.

La remise à plat des aides à la presse est aussi à l'ordre du jour. L'État dépense 1,2 milliard d'euros pour aider et accompagner la presse, ce qui représente beaucoup d'argent mais n'empêche pas, malheureusement, les difficultés que nous connaissons. Dans la lignée du rapport de Michel Françaix, j'engage un travail de fond sur un meilleur ciblage des aides à la presse, afin d'accompagner la restructuration de la filière. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Martine Lignières-Cassou](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 305

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée au JO le : [21 novembre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 novembre 2012](#)